



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 février 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 février 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2196 (2015), par laquelle le Conseil de sécurité a décidé de proroger de 13 mois le mandat du Groupe d'experts sur la République centrafricaine.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine, j'ai nommé les experts suivants :

- M^{me} Mélanie De Groof (Belgique), armes
- M. Paul-Simon Handy (Cameroun), questions régionales
- M. Ruben de Koning (Pays-Bas), finances et ressources naturelles
- M. Aurélien Llorca (France), groupes armés
- M^{me} Carolina Reyes Aragón (Colombie), questions humanitaires

J'ai également désigné M. Llorca Coordonnateur du Groupe.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil.

(Signé) **BAN** Ki-moon

